

## Les coûts du travail des professions intermédiaires et qualifiées

Hélène Paris<sup>(1)</sup>

Les comparaisons internationales sur le coût du travail portent le plus souvent sur des coûts moyens à un niveau sectoriel assez agrégé et ne peuvent dès lors apporter qu'un éclairage partiel, suivant les qualifications et la structure de la main d'œuvre d'un secteur donné.

Grâce à l'enquête « *Structure of Earnings Survey* » (SES) conduite par Eurostat, il est cependant possible d'entrer dans un plus grand détail : cette enquête, produite tous les quatre ans, fournit en effet des informations sur les salaires bruts et selon différents critères : secteur d'activité économique de l'entreprise, âge, formation et profession du salarié. La variable « salaire brut annuel » inclut les primes et autres paiements exceptionnels versés à l'employé (primes de productivité et primes d'intéressement, bonus de Noël, 13<sup>e</sup> mois, indemnité compensatrice pour congés payés non pris). Celle-ci n'inclut pas cependant les cotisations à la charge des employeurs, que l'on reconstitue à l'aide de la maquette de l'OCDE *Taxing Wages*, afin d'obtenir des coûts du travail dans le détail souhaité.

L'exploitation de la base de données SES à un niveau fin, en allant au-delà des séries directement accessibles sur le site d'Eurostat, permet de présenter des salaires bruts annuels par décile, par grand secteur d'activité et selon des professions relativement détaillées (nomenclature ISCO à deux chiffres). Ainsi, pour mieux éclairer la situation de la France vis-à-vis de ses partenaires européens, nous avons choisi d'étudier en particulier quatre professions : deux qui se situent à un niveau qualifié, parmi les professions intellectuelles et scientifiques et deux autres à un niveau intermédiaire :

- 21 : Spécialistes des sciences techniques : on trouve typiquement au sein de cette catégorie les ingénieurs et concepteurs. Dans la suite de ce *Focus*, on les désignera pour simplifier l'exposé « ingénieurs » ;
- 24 : Spécialistes en administration d'entreprises : on trouve notamment dans cette catégorie des cadres commerciaux, des comptables, des analystes financiers, des spécialistes de la fonction RH. Ils seront désignés ici « cadres administratifs » ;
- 31 : Professions intermédiaires des sciences et techniques : cette catégorie reflète la même spécialisation que la catégorie 21 mais déclinée cette fois à un niveau technicien, contrôleur ou superviseur. Ils seront désignés comme « techniciens » ;

---

(1) Conseil d'analyse économique.

- 33 : Professions intermédiaires, finances et administration : par exemple, les agents de services commerciaux, les courtiers, les secrétaires spécialisés. On les appellera « intermédiaires administratifs ».

Par ailleurs, nous avons retenu pour l'analyse deux secteurs d'activité, qui représentent un tiers de la main d'œuvre dans l'industrie et les services marchands : l'industrie manufacturière (secteur C) et le secteur M « activités spécialisées scientifiques techniques » qui fournit essentiellement des services aux entreprises (services juridique et comptable, conseil de gestion, recherche et développement, publicité et études de marché notamment). En France, les salaires bruts annuels dans les catégories intermédiaires (pour les seules personnes travaillant à plein temps) varient de 1,5 à 3,5 SMIC du premier au dernier décile tandis que les catégories plus qualifiées ont des rémunérations plus élevées : elles sont de l'ordre de 2,5 SMIC au premier décile et vont jusqu'à 5 à 6 SMIC au dernier décile.

Dans un regroupement plus large de professions, les professions intellectuelles et scientifiques (groupe 2) et les professions intermédiaires (groupe 3) rassemblent 35 % de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière et 50 % dans le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques en France selon les données de l'enquête SES.

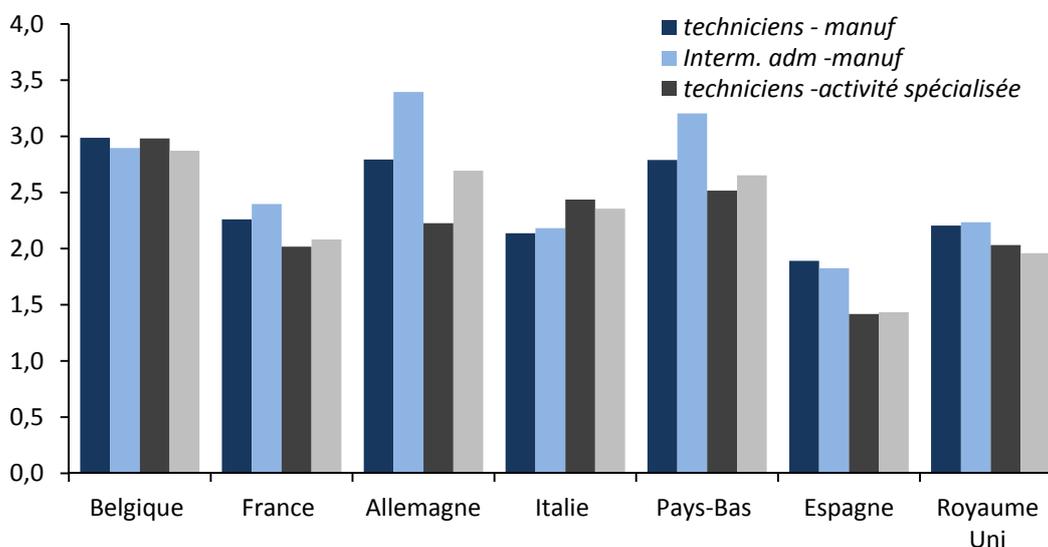
## 1. Les salaires bruts

### 1.1. Les professions intermédiaires

Une première analyse du niveau médian des salaires bruts annuels des professions intermédiaires permet d'établir le constat suivant :

- le trio de tête est composé de la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas où les salaires médians se situent généralement entre 2,5 et 3 SMIC annuels. La France se trouve dans une situation intermédiaire proche de l'Italie et du Royaume-Uni, où les salaires médians sont entre 2 et 2,5 SMIC. L'Espagne est nettement en deçà avec des salaires médians autour de 1,5 SMIC ;
- c'est en Allemagne et en Espagne que l'on note les plus fortes différences sectorielles : les salaires médians dans l'industrie manufacturière dépassent de plus de 25 % ceux du secteur des activités spécialisées pour chacune des deux professions étudiées. Les écarts sont moins marqués en France et aux Pays-Bas et quasi inexistantes en Belgique ou en Italie ;
- en Allemagne, les salaires médians des intermédiaires administratifs sont supérieurs de plus de 20 % à ceux des techniciens. On retrouve cette hiérarchie aux Pays-Bas mais plus atténuée tandis que les salaires sont plus homogènes dans les autres pays.

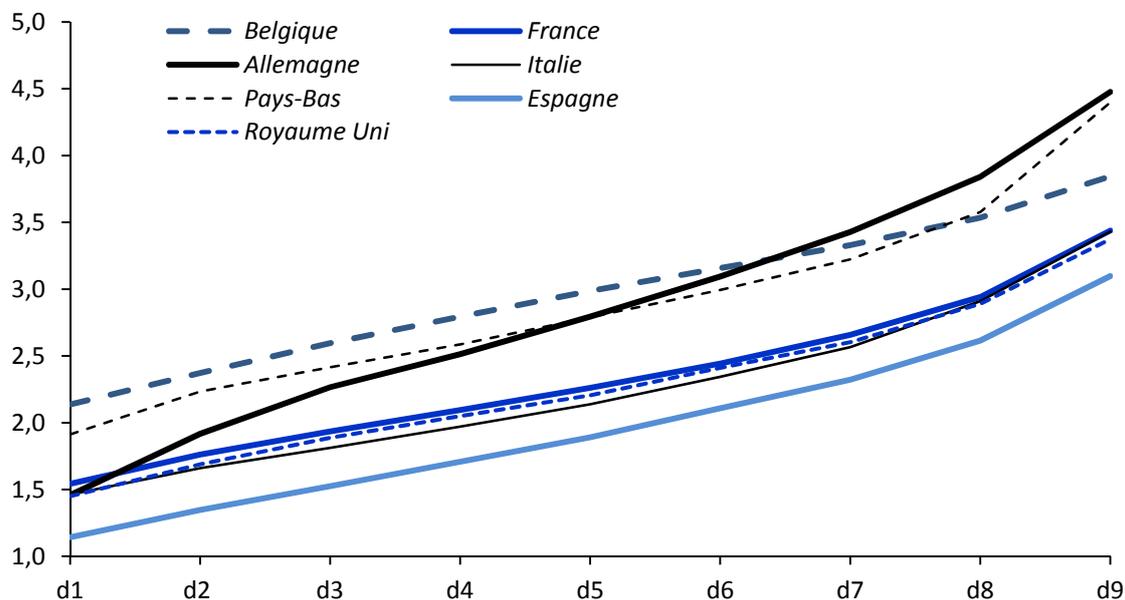
**Graphique 1. Salaires bruts annuels médians des professions intermédiaires (en part de SMIC)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

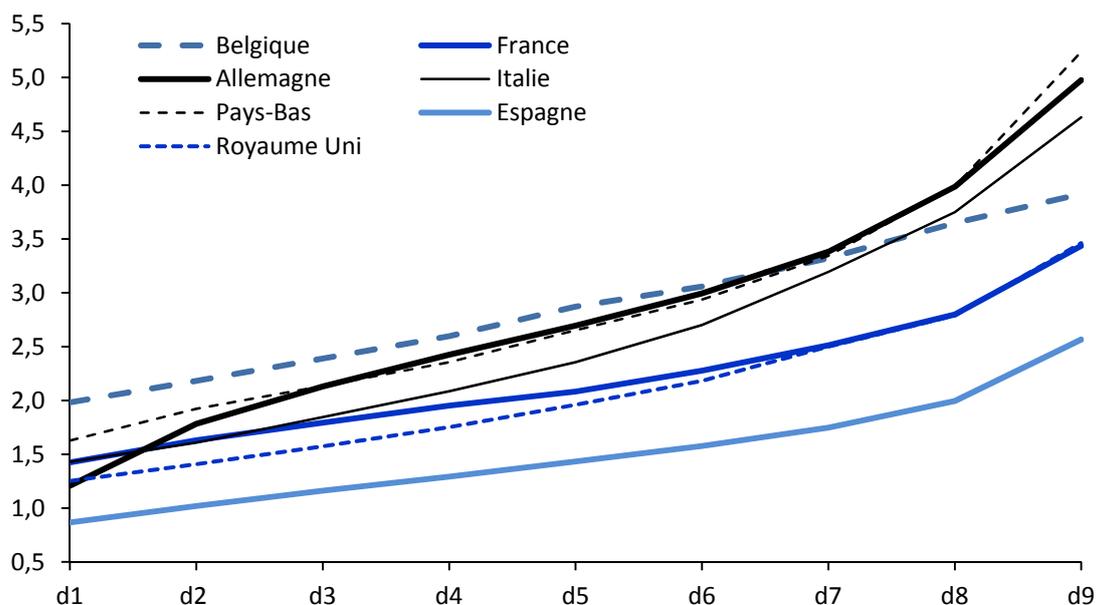
Ce positionnement des pays n'est généralement pas modifié lorsque l'on balaie l'ensemble de la distribution des salaires, à une nuance près : l'éventail des salaires est nettement plus large en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie (pour ce dernier pays dans le secteur des activités spécialisées seulement) que dans les autres pays (graphiques 2 et 3).

**Graphique 2. Salaires bruts par décile des techniciens dans l'industrie manufacturière (en part de SMIC)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

**Graphique 3. Salaires bruts par décile des intermédiaires administratifs dans le secteur des activités spécialisées (en part de SMIC)**



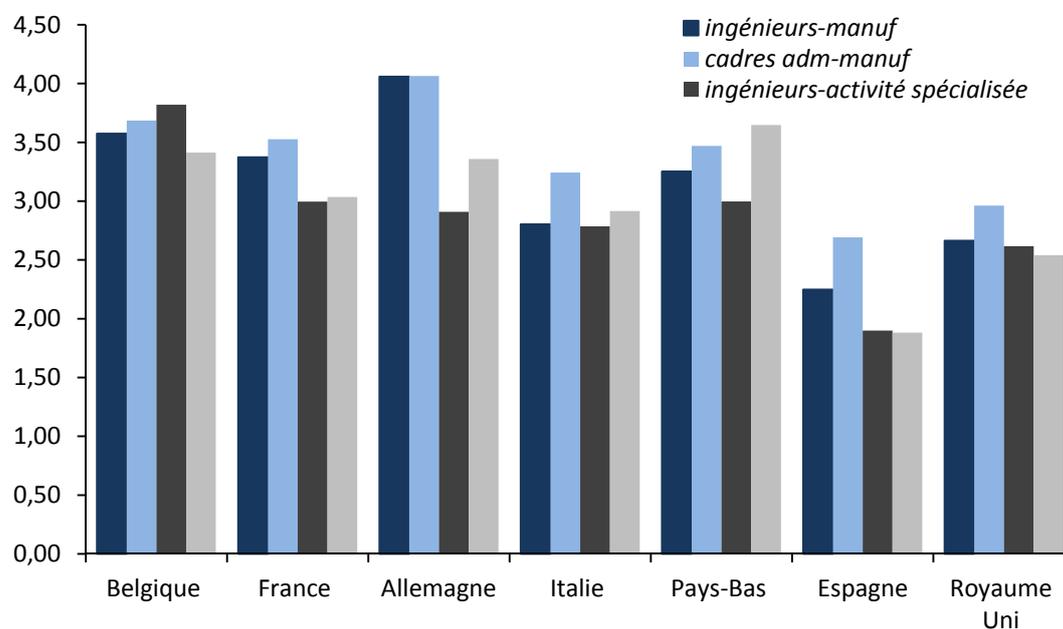
Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

## 1.2. Les ingénieurs et cadres administratifs

En ce qui concerne les salaires bruts médians des professions qualifiées, le constat est un peu différent (graphique 4) :

- l'Allemagne se distingue des autres pays avec des salaires médians nettement plus élevés dans l'industrie manufacturière, à un peu au-dessus de 4 SMIC. La Belgique, la France et les Pays-Bas sont relativement proches avec des salaires médians entre 3 et 3,5 SMIC dans le secteur de l'industrie manufacturière. Les salaires sont plus bas en Italie, au Royaume-Uni et plus encore en Espagne ;
- dans le secteur des activités spécialisées, les écarts de salaires entre professions (ingénieur *versus* cadre administratif) peuvent être plus marqués (surtout pour l'Allemagne et les Pays-Bas). Suivant les deux professions, la Belgique ou les Pays-Bas ont les salaires médians les plus élevés tandis que la France et l'Allemagne sont dans une situation comparable avec des salaires médians autour de 3 SMIC.

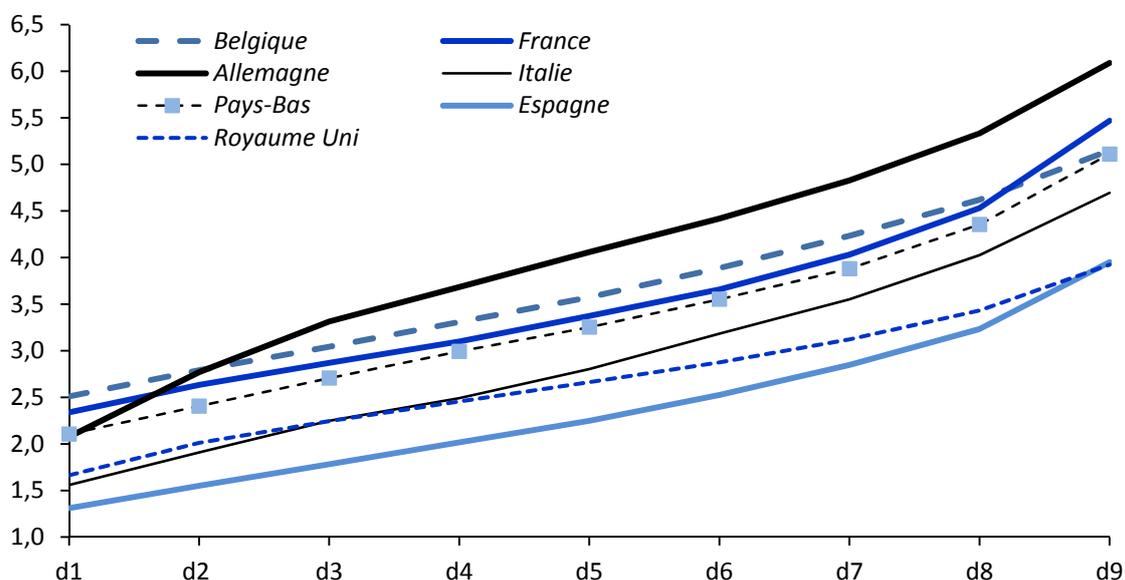
**Graphique 4. Salaires bruts annuels médians des professions qualifiées (en part de SMIC)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

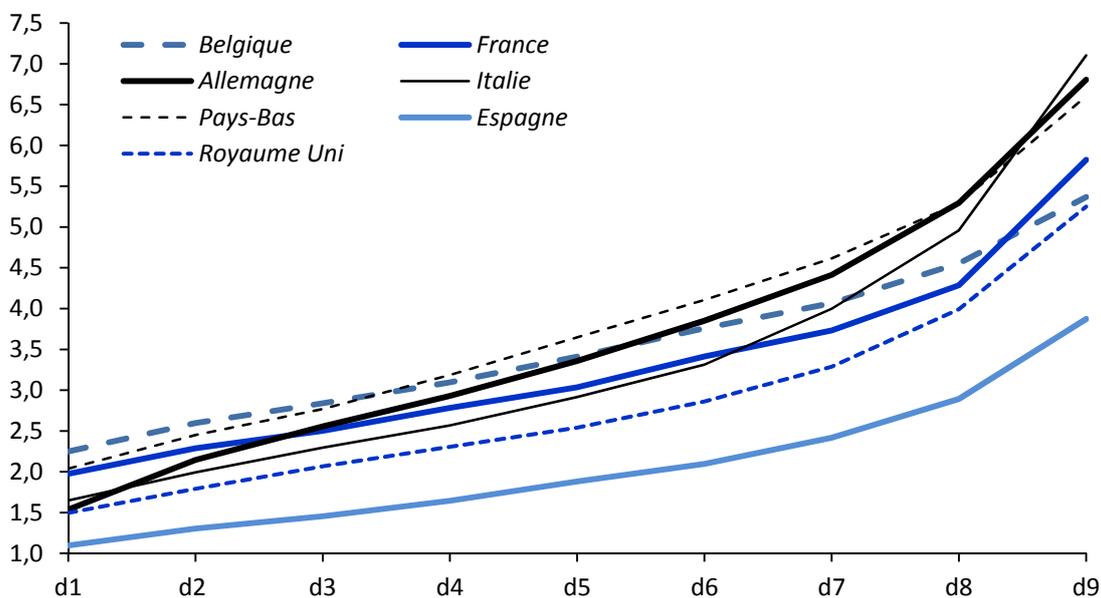
Ce positionnement des pays est vérifié lorsque l'on balaye l'ensemble de la distribution des salaires où l'on constate que la France est généralement dans une situation intermédiaire haute (graphiques 5 et 6).

**Graphique 5. Salaires bruts par décile des ingénieurs dans l'industrie manufacturière (en part de SMIC)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

**Graphique 6. Salaires bruts par décile des cadres administratifs dans le secteur des activités spécialisées (en part de SMIC)**

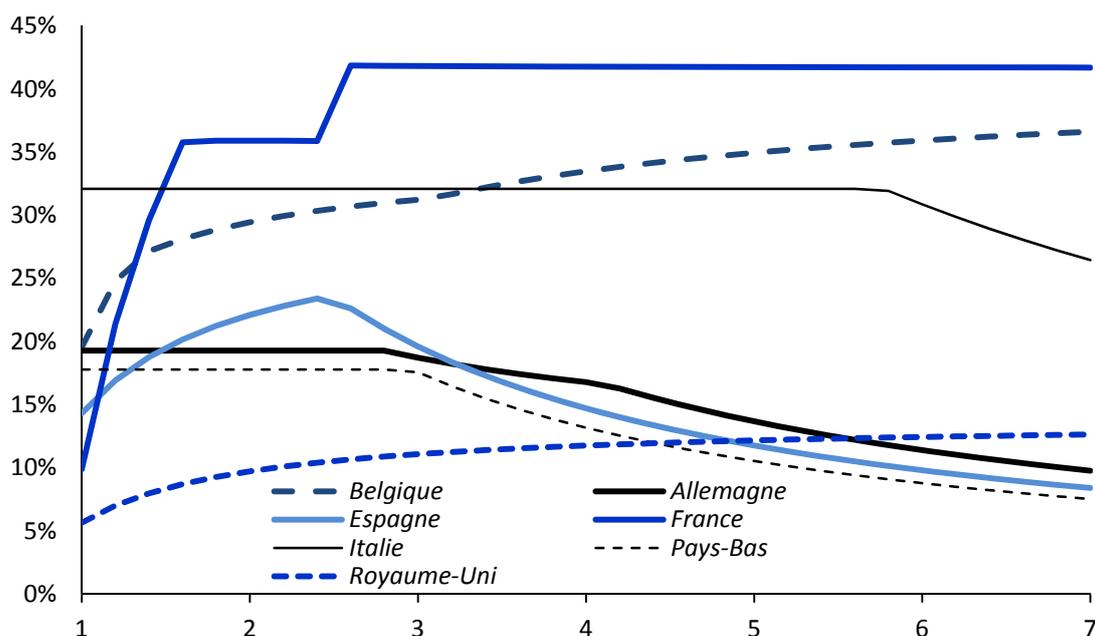


Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

## 2. Le coût du travail

Si l'on tient compte à présent des cotisations sociales obligatoires à la charge des employeurs et on les ajoute aux salaires bruts, on obtient une mesure du coût du travail qui est une donnée économique plus pertinente pour étudier la compétitivité des pays. Le profil très différent des taux moyens de cotisations sociales employeurs suivant les pays (graphique 7) peut à ce titre bouleverser le classement des pays obtenu avec les salaires bruts. La France<sup>(2)</sup> et la Belgique (ainsi que dans une moindre mesure l'Italie) se distinguent en effet nettement avec des taux de cotisations employeurs supérieurs en particulier pour les salaires intermédiaires et élevés tandis que le plafonnement des cotisations sociales dans les autres pays donne un profil dégressif au taux moyen de cotisations sociales employeurs.

**Graphique 7. Taux moyen de cotisations employeurs en 2014 (exprimé en part de SMIC)**



Source : OCDE, *Taxing Wages* (2014) et calculs de l'auteur.

### 2.1. Les professions intermédiaires

La Belgique en tête, puis l'Allemagne (à l'exception des techniciens dans les activités spécialisées) et les Pays-Bas sont les trois pays du panel qui affichent les coûts du travail médians les plus élevés pour les professions intermédiaires (graphique 8). C'est au Royaume-Uni et en Espagne que l'on trouve les coûts les plus bas tandis que la France présente une position moyenne, comme l'Italie.

Si l'on se focalise sur une comparaison France-Allemagne, les coûts du travail médians en France sont, par exemple, inférieurs de respectivement 8 et 19 % pour les techniciens et les intermédiaires administratifs dans l'industrie manufacturière par rapport à ceux rencontrés en Allemagne. Les coûts sont plus proches dans le secteur des activités spécialisées mais les coûts allemands pour les intermédiaires administratifs dépassent tout de même les coûts français de 12 %.

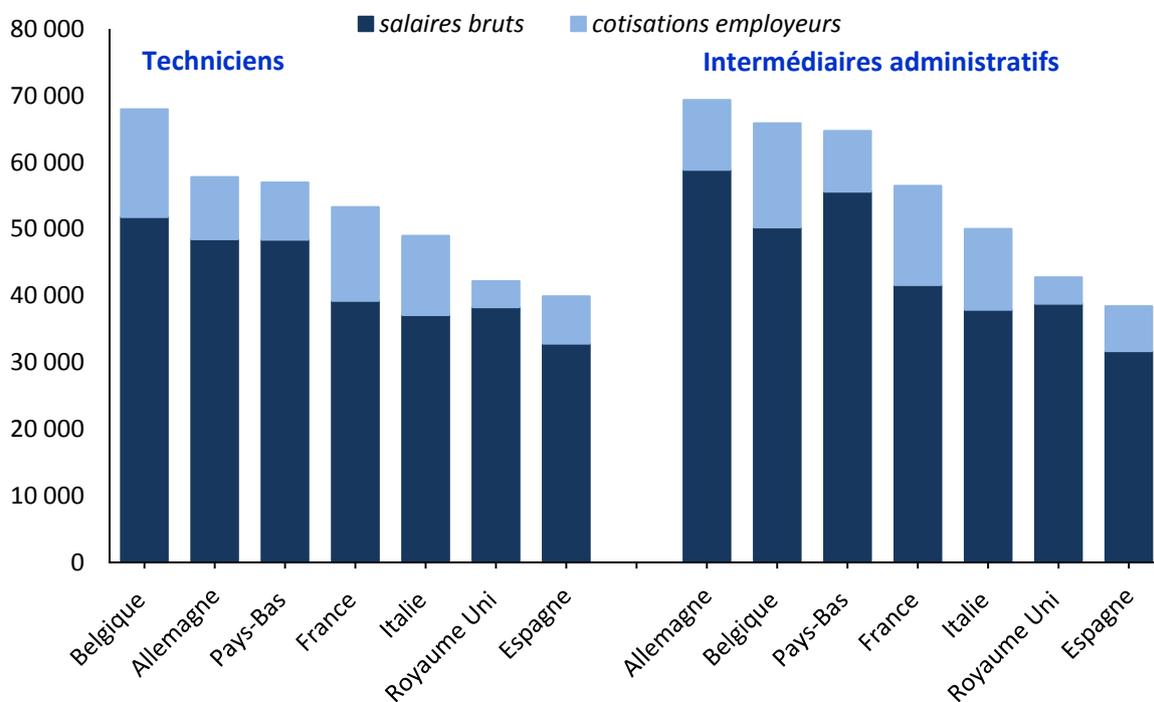
Finalement, la prise en compte des cotisations sociales ne modifie pas radicalement la position des pays en ce qui concerne les professions intermédiaires : la Belgique creuse simplement l'écart du fait de salaires

(2) Pour la France, il est tenu compte des dispositifs en vigueur en 2014 : exonérations « Fillon » (26 points d'exonérations, dégressif jusqu'à 1,6 SMIC) et CICE : exonération de 6 points de cotisations jusqu'à 2,5 SMIC.

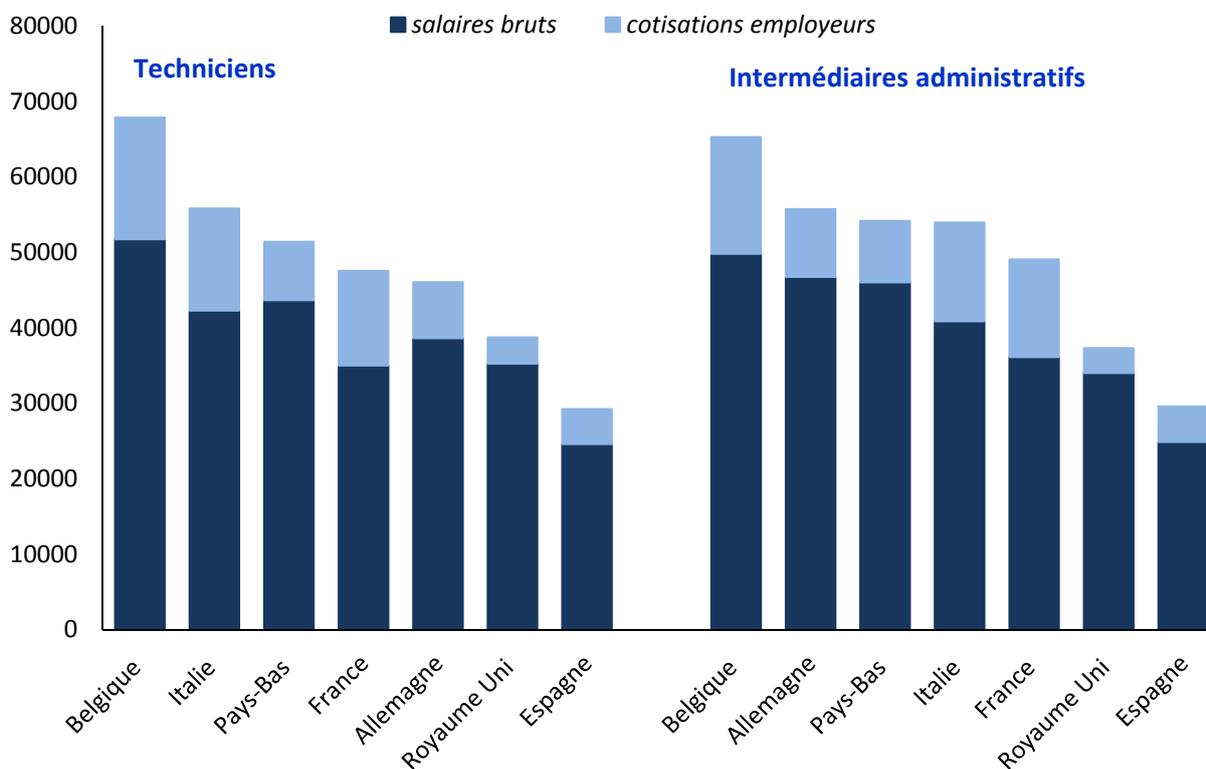
bruts supérieurs et de cotisations élevées, la France passe d'une position relativement basse à une position moyenne en raison de cotisations sociales plus lourdes que ses voisins. Ce constat établi au niveau des coûts médians se vérifie pour tous les déciles de coûts.

**Graphique 8. Coûts du travail annuels médians des professions intermédiaires (en euros)**

**a. Industrie manufacturière**



**b. Activités spécialisées**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

## 2.2. Les professions qualifiées

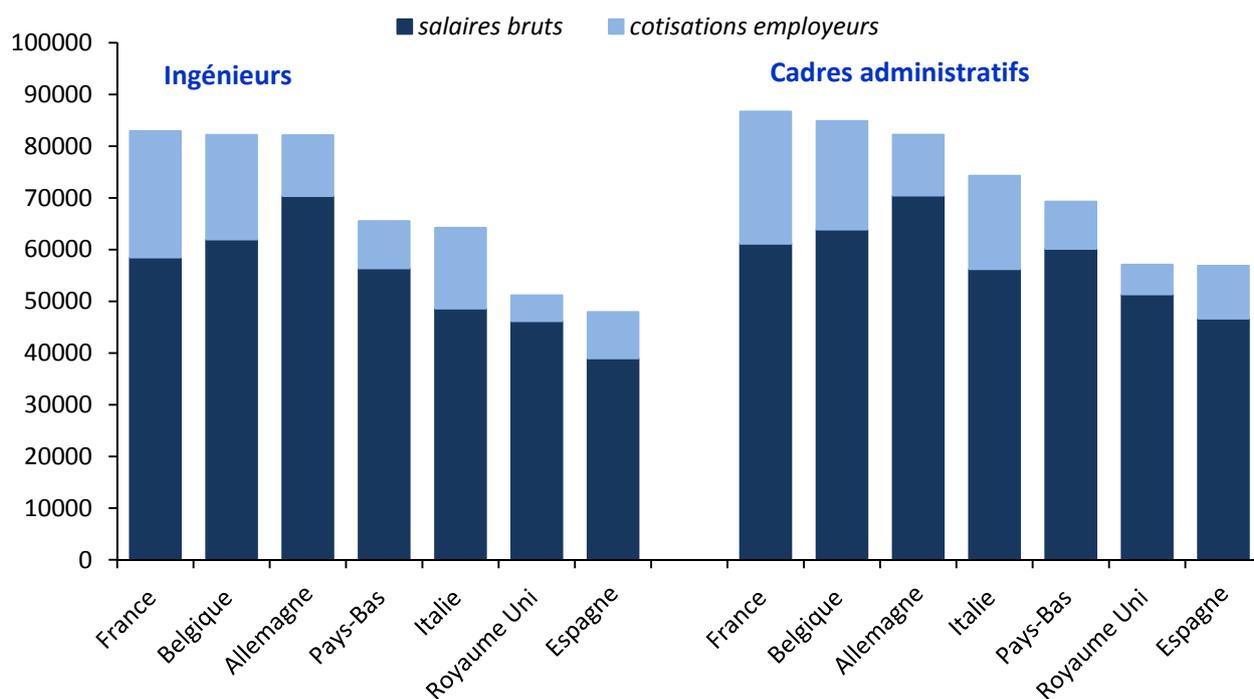
Dans l'industrie manufacturière, la France, la Belgique et l'Allemagne semblent faire jeu égal au regard des coûts médians pour les professions qualifiées (graphique 9). C'est toujours au Royaume-Uni et en Espagne que l'on trouve les coûts les plus bas tandis que l'Italie et les Pays-Bas sont dans une situation intermédiaire.

Dans le secteur des activités spécialisées, la Belgique affiche des coûts médians supérieurs aux autres pays, suivie par la France. Si les salaires bruts médians étaient comparables entre France et Allemagne dans ce secteur, les écarts se creusent pour les coûts du travail : les coûts du travail médians sont supérieurs en France de 23 et 9 % respectivement pour les ingénieurs et les cadres administratifs à ceux observés en Allemagne.

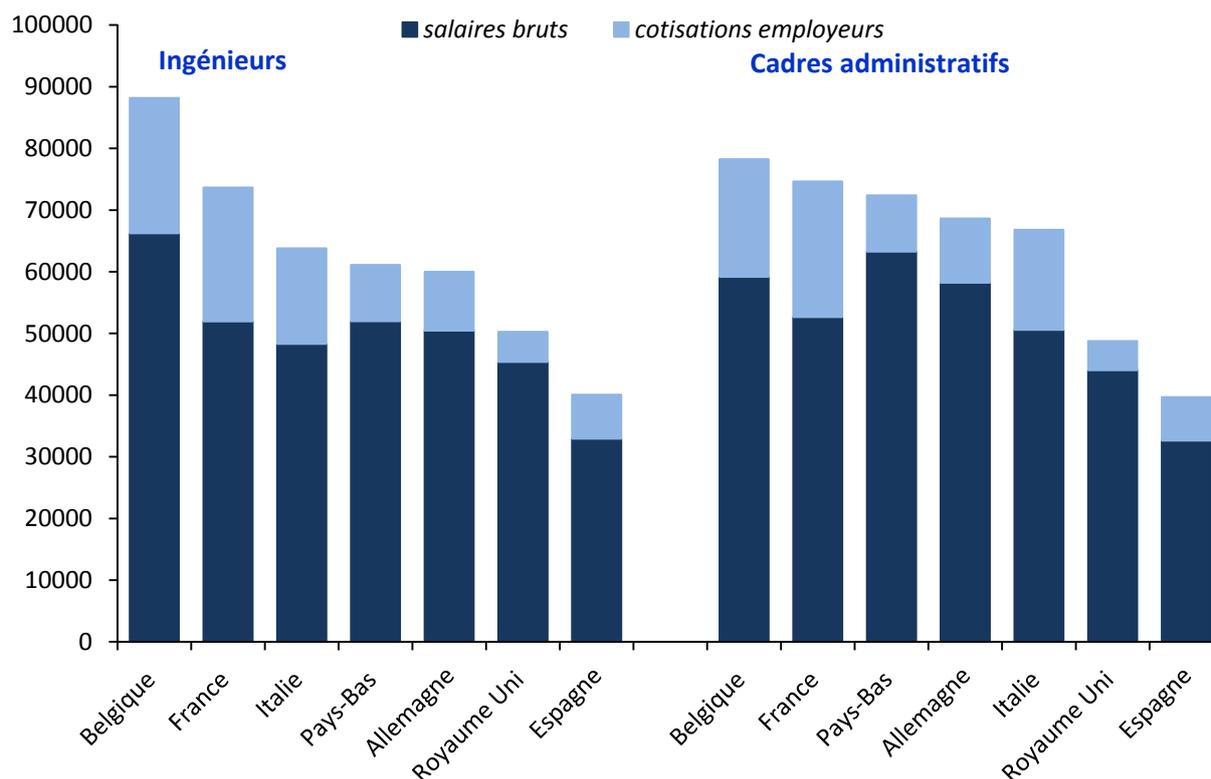
Au total, la prise en compte des cotisations sociales pour les professions qualifiées affecte plus sensiblement la position de la France que pour les professions intermédiaires : d'une part le plafonnement des cotisations sociales à ces niveaux de salaires plus élevés joue plus fortement dans les pays qui l'appliquent et, d'autre part, les salaires bruts médians en France se situent dans une moyenne haute du panel.

**Graphique 9. Coûts du travail annuels médians des professions qualifiées (en euros)**

### a. Industrie manufacturière



## b. Activité spécialisée

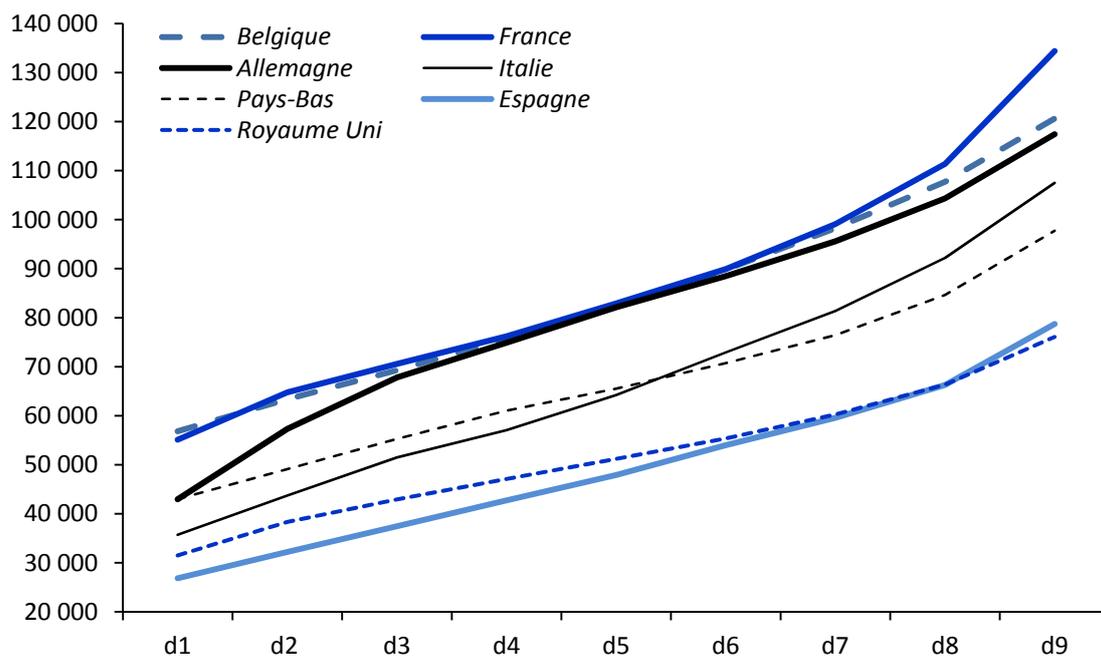


Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

Lorsque l'on examine l'ensemble de la distribution, par exemple pour les ingénieurs dans l'industrie manufacturière (graphique 10), on peut remarquer que la France, la Belgique et l'Allemagne ont les coûts les plus élevés et comparables sur les déciles intermédiaires. Mais la France présente des coûts plus élevés que l'Allemagne et la Belgique sur les déciles supérieurs (à partir du 7<sup>e</sup> décile) et la France avec la Belgique cette fois ont des coûts plus élevés que l'Allemagne dans le bas de la distribution (du premier au troisième décile).

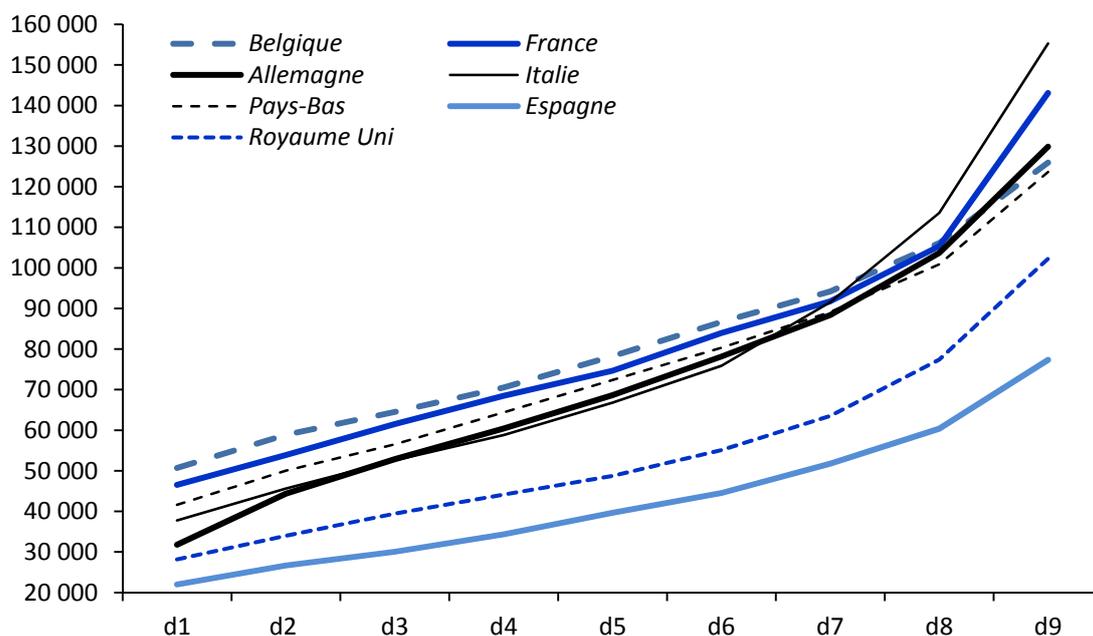
En ce qui concerne les cadres administratifs dans le secteur des activités spécialisées (graphique 11), la France présente des coûts proches de ceux de la Belgique, systématiquement supérieurs à ceux de l'Allemagne. Seule l'Italie dépasse ces deux pays pour les déciles supérieurs de coûts (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> déciles).

**Graphique 10 : Coûts annuels du travail par décile des ingénieurs dans l'industrie manufacturière (en euros)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

**Graphique 11. Coûts annuels du travail par décile des cadres administratifs ingénieurs dans le secteur des activités spécialisées (en euros)**



Source : Eurostat, Enquête SES, 2014 et calculs de l'auteur.

## Conclusion

Dans le champ étudié, la France ne semble pas souffrir d'un problème de compétitivité au niveau du coût du travail des professions intermédiaires, si l'on met de côté les cas particuliers de l'Espagne et du Royaume-Uni. La situation semble en revanche moins favorable pour les professions qualifiées de type ingénieur ou cadre administratif pour lesquels la France, tout comme la Belgique, affiche des coûts du travail quasi systématiquement plus élevés que ceux de leurs partenaires.